



SILENCE

LAVAUUR
1^{ER} SAMEDI DU MOIS
10h - 11h

Avec ou sans papier
l'étranger est un être humain.
Notre silence le crie

Pourquoi un cercle ? Pourquoi en silence ?

- Parce que ce cercle nous unit, nous citoyens, dans le refus d'une politique d'enfermement et d'expulsion des personnes pour la seule raison de ne pas avoir de titre de séjour en règle.
- Parce que notre cercle nous unit à tous les cercles de silence nés à travers la France mais aussi aux souffrances des personnes sans papiers.
- Parce que notre silence est une forme de soutien à tous ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne.
- Parce que c'est un engagement à éveiller et à réveiller nos consciences sur des mesures indignes prises à l'encontre des personnes devenues sans papiers, par refus successifs de titres de séjour demandés depuis plusieurs années.

Cercle de silence de Lavour

Contacts : cds.lavour@gmail.com
André Dumoulin (09 73 55 49 73)



Lettre de M. Rochedreux, maire de Saliès (81) **à l'attention des maires du Tarn** (extraits)

le 13 juin 2023

Chers collègues Vous avez reçu un courrier de Monsieur Carayon, Maire de Lavour, pour appeler à refuser l'installation de «migrants» dans le Tarn.

A la lecture de ce courrier, j'ai d'abord eu un haut-le-cœur. Comment dans notre pays, avec notre histoire, de tels propos peuvent-ils être tenus de la part d'un responsable politique, d'un Maire? Et puis, j'ai décidé de prendre les choses autrement et à mon tour, démonter cet argumentaire rempli de contre-vérités, de propos de cafés de commerce sans aucun fondement, contraire à nos lois, à nos engagements internationaux, contraire aux valeurs de notre République, insulte à tous ceux qui au cours de notre histoire récente ou plus ancienne se sont battus et l'ont payé parfois de leur vie pour que nous puissions jouir de la liberté notamment de circuler et porter haut les valeurs de fraternité.

....

Dans le Tarn, il y a 394 546 habitants, 50 demandeurs d'asile représente 0,12 personnes pour 1000 habitants, on est loin de la submersion ! Même rapporté à la population de Réalmont de 3500 habitants, 50 personnes accueillies représentent le taux de 14 personnes pour 1000 habitants quand le Liban en accueille 165 pour 1000... Les chiffres sont clairs et sourcés. Il n'y a pas d'accueil de masse de demandeurs d'asile ni de réfugiés en France, ni en général de « migrants », c'est un fantasme !

Les amalgames vont ensuite bon train avec les thèmes favoris de l'extrême droite : le lien immigration et délinquance par exemple.

...

Les Maires font sans doute partie des piliers de la République, ils ont donc dans leur mission le devoir d'en rappeler les fondements que sont notamment la déclaration universelle des droits de l'homme et l'article 14 ratifié par la France le 10 décembre 1948.